

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse permanente :

Adresse e.mail :

Téléphone fixe :

Téléphone portable (le cas échéant) :

Profession ou statut universitaire :

Discipline de rattachement :

Établissement de rattachement (le cas échéant) :

Parrain ou marraine :

Date et signature :



Créée par le professeur Éric de Dampierre et enregistrée le 16 décembre 1986 à la préfecture des Hauts-de-Seine au titre des associations de la loi de 1901, la Société d'ethnologie est agréée par l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Elle y a, depuis 1997, son siège à la Maison René-Ginouvès (Archéologie et Ethnologie).

Société savante, la Société d'ethnologie réunit des spécialistes en anthropologie sociale, ethnologie, sociologie comparative, ethnomusicologie, ethnologie préhistorique, préhistoire (enseignants, chercheurs, étudiants). Elle a pour but général d'encourager la recherche scientifique et de participer à la diffusion de la connaissance dans les disciplines ci-dessus mentionnées. Ses activités principales sont :

1. L'attribution annuelle d'une bourse de recherche financée par la donation Eugène Fleischmann, administrée par la Société (18 bourses et une quinzaine d'allocations de recherche distribuées de 1996 à 2013).

2. L'organisation de conférences périodiques ouvertes à un public de chercheurs et d'étudiants avancés.

3. La publication d'ouvrages scientifiques en ethnologie, ethnomusicologie, sociologie comparative et préhistoire. Le catalogue propose à ce jour environ 110 titres répartis sur quatorze collections dont sept d'ethnologie générale, six d'ethnologie régionale et une série hors collection.

SOCIÉTÉ D'ETHNOLOGIE

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Maison René-Ginouvès de l'archéologie et de l'ethnologie,
3^e étage, aile droite, bureau n° 365D
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

Secrétaire : Sophie Laporte
Ouverture : lundi, mercredi, jeudi de 9 h 30 à 13 h ;
mardi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30.
Tél. : 01 46 69 26 10
societe.ethnologie@mae.u-paris10.fr

La Bourse Eugène Fleischmann

La Société d'ethnologie administre la donation Eugène Fleischmann dont les revenus obligataires sont depuis 1996, et par dispositions testamentaires du donataire, affectés au versement de bourses et d'allocations de soutien à des doctorants ou post-doctorants en ethnologie, ethnomusicologie, ethnologie préhistorique, sociologie comparative ou épistémologie.

La bourse, dont le montant est actuellement fixé à 8 000 €, fait l'objet d'une attribution annuelle. En fonction des ressources disponibles ainsi que de la nature du projet de recherche retenu, le jury peut majorer le montant de la bourse. Il peut en outre offrir à d'autres candidats que le ou la bénéficiaire de la bourse une ou plusieurs allocations de recherche d'un montant moins élevé.

Les candidats à la bourse ou aux allocations de recherche sont sélectionnés indépendamment de toute condition d'âge et de nationalité, mais doivent rédiger leurs travaux dans une langue européenne de grande diffusion.

Nommé pour trois ans par l'assemblée générale de la Société d'ethnologie, un jury pluridisciplinaire composé de cinq personnalités scientifiques examine les dossiers des candidats (entre 35 et 60 chaque année) et propose leur classement au conseil d'administration de la Société.

Les presses de la Société d'ethnologie

Depuis sa fondation, la Société d'ethnologie a publié, à l'issue d'une sélection sévère, plus d'une centaine d'ouvrages. Certains d'entre eux font aujourd'hui figure de classiques de l'ethnologie en langue française. Le catalogue propose à ce jour quatorze collections dont sept d'ethnologie générale («Mémoires de la Société», «Recherches thématiques», «Hommes et Musiques», «Conférence Eugène Fleischmann», «Anthropologie de la Nuit», «Écritures», «Ethnographie Illustrée»), six d'ethnologie régionale («Recherches américaines», «Recherches sur la Haute Asie», «Sociétés africaines», «Maghreb et Mashreq», «Recherches oubanguiennes», «Afrique ancienne») et une série hors collection.

Le travail de secrétariat d'édition et de mise en page est effectué par les soins de la Société. La qualité d'impression des ouvrages est particulièrement soignée et contribue à la réputation internationale de la maison d'édition. Le tirage des ouvrages se situe entre 300 et 1 000 exemplaires.

La diffusion des ouvrages est confiée au Centre Interinstitutionnel pour la Diffusion des Publications en Sciences Humaines (CID). Le CID possède l'exclusivité de la vente aux libraires. Toutefois, la Société d'ethnologie conserve le droit d'assurer directement la vente de ses publications. Dans cette circonstance, des réductions sont consenties par elle aux étudiants et aux auteurs (33 %) ainsi qu'aux membres de la Société (50 %).

La Conférence Eugène Fleischmann

La Société d'ethnologie invite périodiquement une personnalité scientifique de renom international pour prononcer en langue française une conférence publique sur un sujet relevant de son domaine académique et pouvant donner lieu à débats. S'adressant à des auditeurs éclectiques, cette conférence se tient de préférence dans un lieu aisément accessible à un large cercle d'auditeurs (université ou autre établissement public tel le Muséum national d'histoire naturelle). Elle est habituellement suivie d'une réception.

Dans la liste des personnalités invitées figurent les noms de Marshall Sahlins, Luc de Heusch, Raymond Boudon, Jean Lévi, William Hanks, Françoise Héritier, Frédéric Jouliau, Maria Couroucli, Anne-Christine Taylor Descola.

Le texte de la conférence est en principe publié par la Société d'ethnologie sous la forme d'une brochure d'une cinquantaine de pages appartenant à la collection dite «Conférence Eugène Fleischmann».

Administration de la Société et conditions d'adhésion

Dotée d'un secrétariat permanent, la Société est dirigée par un conseil d'administration et par un président assisté d'un bureau de quatre personnes. Les administrateurs et le président sont élus par l'Assemblée générale de la Société pour un mandat de trois ans. Les présidentes et présidents successifs de la Société ont été depuis sa fondation Annie Lebœuf, Roberte Hamayon, Manga Bekombo (†), Alfred Adler et Michel Adam (depuis juin 2006).

La Société d'ethnologie a pour ressources exclusives les cotisations et dons annuels de ses membres, le produit de la vente des ouvrages publiés ainsi que les revenus obligataires de la donation Eugène Fleischmann affectés à l'attribution des bourses annuelles précédemment mentionnées.

Appartenant à la catégorie des «œuvres ou organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire» (article 200 du Code général des impôts), la Société d'ethnologie est en mesure de permettre à ses membres de déduire de leurs impôts sur le revenu 66 % des sommes versées au titre de leurs cotisations annuelles.

Pour être admis au sein de la Société, les candidates ou candidats doivent être présentés au Conseil d'administration par une marraine ou un parrain eux-mêmes membres de la Société. La cotisation annuelle est actuellement de 20 € (étudiant : 10 €), seuls 34 % de cette somme étant finalement déboursés par le cotisant, compte tenu de la déduction fiscale autorisée. Les membres sociétaires bénéficient par ailleurs d'une réduction de 50 % sur tout achat d'ouvrage publié par les presses de la Société et vendu directement par ses soins.